

# DRA118 - Droit du financement des entreprises

## Présentation

### Prérequis

#### Public:

Collaborateurs des services contentieux, juridiques, financiers et commerciaux des entreprises.

Dirigeants d'entreprise, futurs chefs d'entreprise.

Juristes, responsables juridiques, responsables contentieux.

#### Conditions d'accès:

Il est **absolument indispensable** d'avoir le niveau de l'unité d'enseignement " Présentation générale du droit " (DRA 001) ou de l'unité d'enseignement " Initiation aux techniques juridiques fondamentales " (DRA 002) ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.

Aucun prérequis professionnel n'est demandé pour l'inscription à cette unité d'enseignement.

## Objectifs pédagogiques

Identifier les différents moyens de financement de l'entreprise et appréhender les conséquences juridiques du choix de ceux-ci.

Maîtriser le choix de la sûreté constituée afin de garantir le crédit accordé aux entreprises.

Savoir proposer et négocier les garanties les plus efficaces et adaptées à l'entreprise.

Approfondir les procédures permettant le recouvrement des créances.

## Compétences

Le contenu de l'unité d'enseignement Droit du financement des entreprises fournit à l'auditeur les outils nécessaires pour maîtriser les instruments juridiques permettant le financement des opérations commerciales ainsi que les moyens de paiement utilisés dans le cadre de l'activité économique. L'enseignement dispensé permet également d'appréhender les connaissances fondamentales en matière de sûretés garantissant souvent l'accès au crédit.

## Programme

### Contenu

#### I.- Instruments de paiement et moyens de financement

- Règles communes aux opérations de crédit
- Effets de commerce et chèque
- Crédit à court terme: escompte, affacturage, bordereau Dailly.
- Crédit-bail mobilier et immobilier

#### II.- Les sûretés

- Sûretés personnelles
- Sûretés réelles mobilières
- Sûretés réelles immobilières
- Sûretés portant sur les biens meubles et sur les biens immeubles

#### III.- Le recouvrement des créances

- Moyens d'agir face à l'impayé
- Les actions en justice
- Mesures conservatoires et sûretés judiciaires

## Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

## Description des modalités de validation

🌟 Valide le 20-02-2019

**Code : DRA118**

4 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier /  
Maria-béatriz SALGADO

**Contact national :**

EPN 14 Droit et immobilier

2 rue Conté

75003 Paris

[droit-affaires@cnam.fr](mailto:droit-affaires@cnam.fr)

La validation de cette unité d'enseignement est organisée de la manière suivante:

1) Contrôle continu dans le cadre des séances de regroupement obligatoires (2 contrôles)

2) Un examen final organisé en deux parties. La première porte sur trois questions de cours à traiter en 30 minutes sans documents. La seconde est un cas pratique à faire en 90 minutes à l'aide du Code de commerce et du Code civil.

## Bibliographie

<b>Titre</b>	<b>Auteur(s)</b>
Instruments de crédit et de paiement : effets de commerce, chèque, carte de paiement, transfert de fonds.	C. Gavalda et J. Stoufflet
Instruments de crédit et de paiement, éd. Litec	Ph. Pétel
Droit commercial : instruments de paiement et de crédit, titrisation, éd. Dalloz	M. Jeantin et Le Cannu P.,
Droit des sûretés, éd. Sirey	M-N. Jobard-Bachelier, M. Bourassin et V. Bremond
Instruments de crédit et de paiement, éd. LGDJ	R. Bonhomme
Droit civil : les sûretés, la publicité foncière, éd. Dalloz	P. Simler et P. Delebecque
Droit des sûretés, éd. Litec	M. Cabrillac, C. Mouly, S. Cabrillac